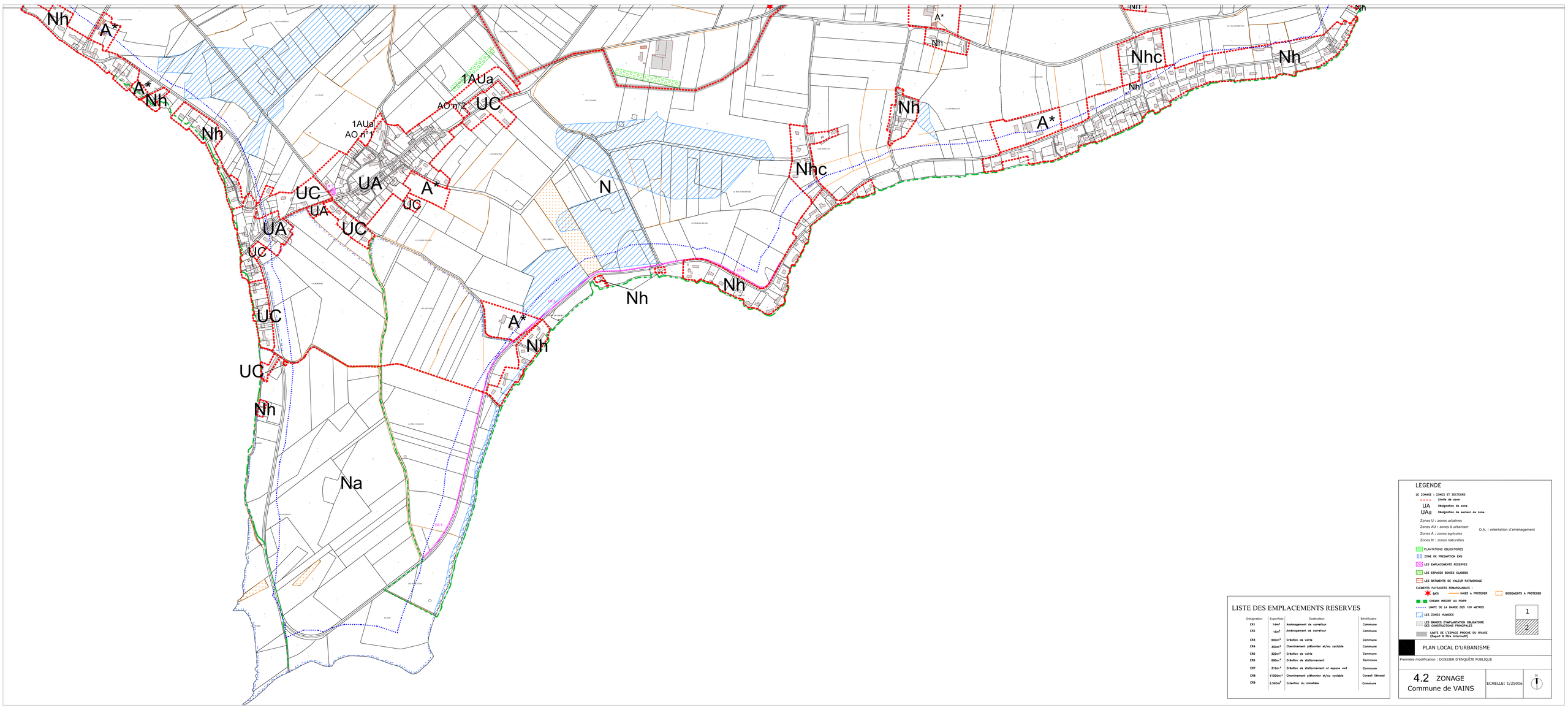

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER1	14m²	Aménagement de carrefour	Commune
ER2	15m²	Aménagement de carrefour	Commune
ER3	600m²	Création de voirie	Commune
ER4	300m²	Cheminement piétonnier et/ou cyclable	Commune
ER5	320m²	Création de voirie	Commune
ER6	690m²	Création de stationnement	Commune
ER7	310m²	Création de stationnement et espace vert	Commune
ER8	11000m²	Cheminement piétonnier et/ou cyclable	Conseil Général
ER9	2.560m²	Extention du cimetière	Commune

LEGENDE

LE ZONAGE : ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- UA — Désignation de zone
- UAa — Désignation de secteur de zone

Zones U : zones urbaines

Zones AU : zones à urbaniser — O.A. : orientation d'aménagement

Zones A : zones agricoles

Zones N : zones naturelles

- PLANTATIONS OBLIGATOIRES
- ZONE DE PREEMPTION ENS
- LES EMPLACEMENTS RESERVES
- LES ESPACES BOISES CLASSES
- LES BATIMENTS DE VALEUR PATRIMONIALE

ELEMENTS PAYSAGERS REMARQUABLES :

- BATI
- HAIES A PROTEGER
- BOISEMENTS A PROTEGER
- CHEMIN INSCRIT AU PDIPR
- LIMITE DE LA BANDE DES 100 METRES
- LES ZONES HUMIDES
- LES BANDES D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE DES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES
- LIMITE DE L'ESPACE PROCHE DU RIVAGE (Report à titre informatif)

1 / 2

PLAN LOCAL D'URBANISME

Première modification : DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

4.2 ZONAGE
Commune de VAINS

ECHELLE: 1/2500e

N